Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 17 octobre 2025 portant composition du jury de fin de formation des ingénieurs d'études sanitaires - Promotion 2025

NOR: SFHR2530480A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs d'études sanitaires ;

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs d'études sanitaires,

Arrête:

Article 1er

Sont nommés membres du jury de fin de formation des ingénieurs d'études sanitaires de la promotion 2025 :

- Madame Claire PROVINI, représentant le directeur général de la santé ;
- Madame Isabelle DOUCET-MARTINAGE, représentant la directrice des ressources humaines du Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales ;
- Monsieur Vincent BESSONNEAU, représentant la directrice de l'École des hautes études en santé publique ;
- Madame Nathalie TCHILIAN-TENG, ingénieure en chef de génie sanitaire désignée par le directeur général de la santé ;
- Madame Marie FIORI, représentant le directeur régional de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France ;
- Monsieur Didier COUTEAUD, directeur de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Landes.

Article 2

La directrice des ressources humaines du Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales et la directrice de l'École des hautes études en santé publique sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 17 octobre 2025.

Pour la ministre et par délégation : La sous-directrice de l'attractivité et des parcours, Adeline ROUZIER-DEROUBAIX